

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DE SOLIGNAC DU 10 AVRIL 2024**

**PROCES-VERBAL**

Le Conseil d'Administration du CCAS de Solignac s'est réuni à la mairie de Solignac après convocation légale du 2 avril 2024, sous la présidence de Monsieur Alexandre PORTHEAULT.

**Présent(e)s :**

Mesdames BAYLE, BRUNEAU, COIGNAC, GUITARD, HAMRI, MOURNETAS, SEGARD  
Monsieur PORTHEAULT

<b>Nombre des membres du Conseil d'Administration</b>			
<b>En exercice</b>	<b>Présents</b>	<b>Absents représentés</b>	<b>Absents</b>
13	8	1	4

**Procurations et excusés :**

- Madame FOURGEAUD
- Monsieur GOUJEAUD
- Madame GRAPTON
- Madame LAFFITTE
- Monsieur MERZEAU qui donne procuration à Madame SEGARD

**Désignation du secrétaire de séance :**

Mme COIGNAC a été élue secrétaire de séance.

**ORDRE DU JOUR**

- 1- Validation du PV du 12/12/23
- 2- Approbation du compte de gestion 2023
- 3- Vote du compte administratif 2023
- 4- Budget prévisionnel 2024
- 5- Demande d'aide financière
- 6- Questions diverses

**1. Validation du compte-rendu et du PV du CCAS du 12/12/23**

Alix SEGARD note que Jacques MERZEAU est noté présent et absent.

C'est une erreur, il était absent.

### En introduction au vote des budgets

Le budget présente un déficit de 1247.55 €.

Excédent 2022 – dépenses 2023 (2385.52 – 3633.07)

**Les recettes 2023** : 2385.52 €, c'est-à-dire le report du budget de fonctionnement 2022

**Les dépenses de 2023** : 3633.07 €

Répartition et évolution :

	2020	2021	2022	2023
<b>Banque alimentaire</b>		117.93 €	345.20 €	338.82
<b>Aides financières individuelles</b>		720 €	2085.94 €	3294.25
<b>TOTAL des dépenses</b>	2309.05 €	837,93 €	2431.14 €	3633.07

En 2023, les colis alimentaires auront permis d'aider 28 personnes (15 adultes et 13 enfants) réparties dans 10 foyers. Les aides financières individuelles ont concerné 8 foyers.

#### 2- Approbation du compte de gestion 2023 (annexe 1)

Présentation du compte-rendu du compte de gestion de l'année 2023 :

Le budget présente un déficit de 1247.55 €.

Excédent 2022 – dépenses 2023 (2385.52 – 3633.07)

→ **Le compte de gestion est approuvé à l'unanimité**

#### 3- Vote du compte administratif 2023 (annexe 2)

Le président, Alexandre PORTHEAULT sort pour ce vote.

Recettes = 2385.52 €

Dépenses = 3633.07 €

**8 voix pour, 0 abstention, 0 contre**

#### 4- budget prévisionnel 2024 (annexe 3)

Le budget communal va abonder le CCAS d'une dotation de 5241.55€ (4717€ sur la ligne 65548 du budget communal et 506 € au titre du don des aînés : 20 colis simples et 6 colis doubles en 2023)

Le budget prévisionnel prévoit de couvrir le déficit 2023, 1247.55€.

Le budget des aides individuelles et alimentaires s'élève à 4500 €, comme les années passées.

506 € vont pouvoir être consacrés à d'autres prestations.

**9 voix pour, 0 abstention, 0 contre**

#### 5- Demande d'aide financière

Le CCAS doit statuer sur la demande d'aide financière sollicitée par l'assistante sociale de secteur au bénéficiaire de Madame X. La vice-présidente présente de façon anonyme sa situation familiale, budgétaire et les difficultés rencontrées.

Les membres du CCAS votent à l'unanimité l'octroi d'un secours financier à hauteur de 500 € sous forme d'un versement à son propriétaire bailleur

**8 voix pour, 0 abstention, 0 contre.**

## **6- Questions diverses**

### Portage de repas

Un point a été fait avec les communes de Condat et Le Vigen sur la mise en œuvre du portage de repas. Il y a moins de bénéficiaires après la fin du Covid. Le coût pour les trois communes est donc plus important.

La mairie de Condat va communiquer autour de cette prestation et créer un barème en fonction des ressources à 3 tarifs.

### Banque alimentaire :

trois foyers sont concernés depuis le début de l'année.

**L'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour et des informations et questions diverses ayant été traité, et Monsieur le Président ayant dû quitter la réunion, Madame la vice-présidente lève la séance à 19h30.**

**Le Président,**

**Alexandre PORTHEAULT**



**Le secrétaire de séance,**

**Nathalie COIGNAC**

A handwritten signature in blue ink, which appears to be "Nathalie Coignac", is written over the printed name. The signature is fluid and extends to the right.

